



**ATTESTATION DE PARTICIPATION
A LA FMA RISQUE ANIMALIER DES SAPEURS POMPIERS DE
POMPEY**

Je soussigné, AIROLDI Aurélien, Sapeur Pompier professionnel au centre de secours de Pompey et membre du groupe animalier des Sapeurs Pompiers de Meurthe et Moselle, certifie que :

Madame COLLIN Martine responsable de l'entreprise ' Partez tranqui' 451B avenue Marin La Meslée à LIVERDUN

A participer le 01 DECEMBRE 2007 à une Formation de Maintien des Acquis concernant le risque animalier et plus précisément la manipulation et la capture des N.A.C et des chiens dangereux au sein du centre de secours de Pompey.

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

FAIT A POMPEY, le 11 DECEMBRE 2007
LE FORMATEUR

Aurélien AIROLDI

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.